

MAIRIE DE SAINT OFFENGE

De: Cécile PERNET <pernetcecile@yahoo.fr>
Envoyé: mardi 1 mars 2022 16:17
À: mairie.saintoffenge@orange.fr
Cc: clement.poncet@cisalb.fr
Objet: Question Enquête publique

Bonjour,

Mail à destination du commissaire enquêteur concernant l'enquête publique concernant Travaux de protection contre les risques d'inondation du ruisseau des Grangettes à Saint-Offenge.

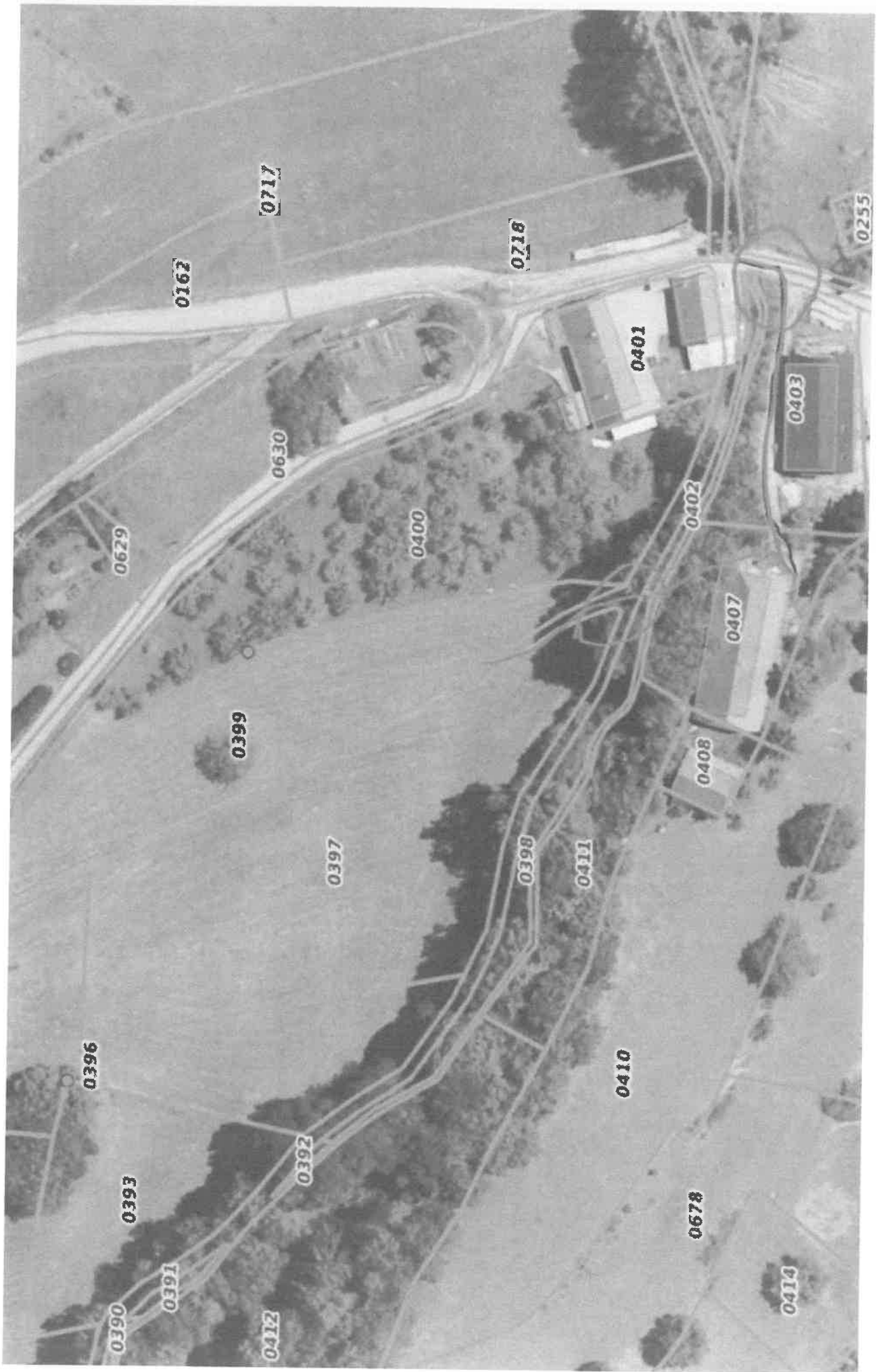
Nous souhaitons avoir plus de précision concernant les travaux sur le pont au Hameau des COMBES, nous avons accès à notre parcelle B407 via une servitude de passage parcelle B403 au bord du ruisseau. (servitude non visible sur Géoportail). Nous souhaitons que les travaux n'altère pas l'accès à notre maison chemin étroit.

Demande de précision également, allez vous faire une modification sur le petit passage en aval du pont des Combes parcelle B407 voir "entrée ponceau page 15 de L'annexe 2".

Je vous joint une vue pour être plus précis avec des annotations en vert.

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement.

Bien Cordialement
PERNET Bernard
Portable 06 18 20 88 66



I RUISSEAU DE LA COCHETTE

- Lors de la dernière cure du ruisseau de la Cochette en juin 2018 le caniveau du 104 chemin des Farins a été détérioré, ses grilles ont été cassées, en 4 ans rien n'a été fait ?

II RUISSEAU DE CHAMOSSIÈRES

- le ruisseau des Grangettes n'existe pas, il est cadastrié sous le nom de ruisseau de Chamoussières.
- Il faudrait revoir l'inclinaison du chemin des Farins entre le ruisseau de Chamoussières et le ruisseau de la Cochette. Il faudrait qu'il penche côté aval.

Document remis par
M. ERIS-DAILLON lors de la
permanence du 3 Mars 2022

Pierre MARIN
COMMISSAIRE ENQUÊTEUR



Commune de ST OFFENGE DESSUS

Parcelle 371, Section B 255

CHEMIN

Vole

DU THUROZ

Nant

Cher

257

367

366

368

369

365

364

404

Commune

404

371

DES FAYRINS

370

360

405

427



428

communale

406

Comites

426

425

428

408

368

424

DEUMENT GROS-DAILLON

Pierre MARIN
COMMISSAIRE ENQUETEUR

430



Catherine et Vincent MEAUXSOONE
La Chamoussière
401 Route des Vauthiers
73100 St Offenge
vinmeaux@wanadoo.fr
06 81 34 03 68

ENQUETE PUBLIQUE
RUISSEAU DES GRANGETTES
73100 ST OFFENGE

Le 8 mars 2022

Monsieur,

Nous avons été informés des travaux à réaliser sur le ruisseau des Grangettes à St Offenge et nous vous faisons part de nos remarques en tant que riverains de ce ruisseau.

Domage que les dates de l'enquête publique soient si proches du calendrier de démarrage des travaux et que les descriptions des travaux révisés depuis le rapport de 2015 par RTM soit mise à la connaissance du public si tardivement. Cette description succincte des travaux contre les risques d'inondation du ruisseau des grangettes comporte une synthèse d'une demi page plus un schéma de localisation avec quelques annotations (celui de 2015 comporté plus de 40 pages) sans aucune précision hormis les schémas techniques et des options qui ne sont pas abordés dans le projet. Nous supposons que pour la consultation des entreprises à l'offre des marchés publics les travaux sont plus détaillés.

C'est pourquoi nous portons à votre connaissance des éléments qui peuvent attirer votre attention dans la réalisation de ces travaux :

- L'état suspicieux du ponceau traversant la route des Vauthiers dont nous avons connu en 1982 l'entrée et la sortie à ciel ouvert de part et d'autre de la route et construit en pierre. Depuis des aménagements ont été effectués en amont par des buses béton sur une longueur de 15 à 20 mètres et en aval par d'autres buses sans toutefois reprendre ce ponceau en pierre dont le calibrage est inférieur aux buses mises en place. Ces ouvrages accolés au ponceau notamment celui en amont ont forcé le débit et la vitesse d'écoulement et ont ainsi détérioré l'ouvrage souterrain en pierre. Cette traversée du ruisseau sous la route des Vauthiers n'est pas mentionnée dans le rapport RTM ! De plus l'urbanisation du hameau a engendré beaucoup de trafic routier et notamment de gros camions.
- En ce qui concerne la partie Vauthiers Amont, nous souhaiterions connaître avec plus de précision l'aménagement à l'entrée du tuyau amont avant le passage sous le chemin de la Chamoussière. L'entrée de la parcelle 464 jouxtant le ruisseau a été aménagée par un dallage en pierre bétonnée et depuis la mise en place d'une buse supplémentaire et la réfection du chemin en positionnant des poteaux béton, il s'avère difficile de manœuvrer et l'écoulement des eaux du dallage stagnent malgré la percée du muret. L'optimisation de l'entonnement pourrait se faire à l'entrée du conduit en béton armé, coffré et coulé sur place comme indiqué dans le rapport de RTM de 2015 et ainsi permettre aux écoulements de s'engouffrer dans le conduit tout en gardant une largeur suffisante d'accès à la parcelle. Une concertation sur place au moment de la réalisation de cet avaloir est souhaitée.
- Nous demandons que ces travaux soient réalisés en bonne gestion écologique et en respectant au plus près la ripisylve existante et la réhabilitation des arbres, arbustes et la réimplantation après travaux d'essence forestière adaptée, (frêne, chêne, merisier, érable sycomore ...) et locale.

Nous vous remercions de votre attention et veuillez agréer Monsieur nos salutations distinguées.

Catherine et Vincent MEAUXSOONE

COMPTE RENDU DE LA PERMANENCE du 28 février 2022
à la mairie de St OFFENGE

OBJET : Enquête publique relative à la DIG des travaux de protection contre les inondations sur le ruisseau des Grangettes à Saint OFFENGE en Savoie

Commissaire enquêteur :

Pierre MARIN titulaire

VISITES:

Pas de Visite

DIVERS :

- NEANT

COURRIER :

- NEANT

Fait à SEYNOD le 28 février 2022,

Le commissaire enquêteur,

Pierre MARIN



COMPTE RENDU DE LA PERMANENCE du 8 mars 2022 à la mairie de St OFFENGE

OBJET : Enquête publique relative à la DIG des travaux de protection contre les inondations sur le ruisseau des Grangettes à Saint OFFENGE en Savoie

Commissaire enquêteur :

Pierre MARIN titulaire

VISITES:

- **Visite de M. GROS-DAILLON Jacques** résident à St OFFENGE qui me remet le document annexé au présent CR.

DIVERS :

- **NEANT**

COURRIER :

- **1 mail en date du 1^{er} mars 2022 de la part de M. PERNET BERNARD** qui demande des précisions sur les travaux qui seront réalisés aux abords de sa propriété dans le hameau des combes.

Fait à SEYNOD le 8 mars 2022,

Le commissaire enquêteur,

Pierre MARIN



COMPTE RENDU DE LA PERMANENCE du 14 mars 2022 à la mairie de St OFFENGE

OBJET : Enquête publique relative à la DIG des travaux de protection contre les inondations sur le ruisseau des Grangettes à Saint OFFENGE en Savoie

Commissaire enquêteur : Pierre MARIN titulaire

VISITES:

- **Visite de M. MASSONNAT Richard** résident à St OFFENGE demande la date d'intervention des travaux, demande à être prévenu avant l'intervention sur sa propriété (TEL 06 85 85 50 21 ; Mail : massonnat.richard@gmail.com).
Idem présence lors du passage de l'expert pour constater l'état des lieux du bâti ancien.
Quid du reboisement après travaux si suppression d'arbres existants.
Pas de présence d'engins sur le chemin neuf situé sur la parcelle 403 au hameau des Combes.
Si possible pas d'utilisation de Brise roches aux abords du bâti.
Conservation des drainages existants raccordés dans le ruisseau.
Souhaite des précisions sur les buses qui seront posées au droit de la parcelle 407.
- **Visite de M. Vincent MEAUXSOONE** résident à St Offenge qui me remet un courrier annexé au présent CR. Les points principaux sont :
 - Etat suspicieux du ponceau ancien qui traverse la route des Vauthiers qu'il convient de vérifier.
 - Souhaite plus de précisions sur la nature des travaux au droit de l'accès à la parcelle 464 sur la route des Vauthiers ;
 - Demande des précisions sur la remise en végétation à l'issue des travaux et la gestion écologique du chantier.

DIVERS :

- NEANT

COURRIER :

- **1 mail en date du 1^{er} mars 2022 de la part de M. PERNET BERNARD** qui demande des précisions sur les travaux qui seront réalisés aux abords de sa propriété dans le hameau des combes.

Fait à SEYNOD le 8 mars 2022,

Le commissaire enquêteur,


Pierre MARIN